



Renforcement de Capacités des Equipes-Cadres de Région et de Districts Sanitaire – « RECaRD »

Programme financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par

l'Agence Italienne Pour la Coopération au Développement

Contrat n. T03-173

AVIS DE VACANCE DE POSTE PROFESSIONNEL N. CTD/01/19

Coordinateur Technique de Programme

Conformément à la Décision du Comité Directeur no. 156 du 23/12/2016, y compris les modifications ultérieures apportées par la Décision du Comité Mixte no 91 du 10/07/17, le Bureau de Khartoum de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement, recrute un « Coordinateur Technique de Programme » dans le cadre du programme « Renforcement de Capacités des Equipes-Cadres de Région et de Districts Sanitaire » (ci-après dénommé « programme »), financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement.

La durée du programme est de 30 mois.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le programme Renforcement de Capacités des Equipes-Cadres de Région et de District Sanitaire - « RECaRD » est basé sur le financement d'une troisième phase du "Programme d'Appui Sectoriel Santé au Plan Intérimaire en RCA (Santé III)" du Fonds Bêkou.

La phase III du programme de santé s'articule autour de deux composantes principales :

- a) le renforcement de la gouvernance et du leadership par le MSP (Ministère de la Santé et de la Population)
- b) la prestation de services de santé

La présente action veut répondre à la première composante du programme Santé III qui vise à renforcer la gouvernance et le leadership par le MSP (Ministère de la Santé et de la Population).

L'initiative répond au besoin de rendre soutenable et durable le système sanitaire tout en renforçant la gouvernance et le leadership des institutions selon l'approche Linking Relief, Rehabilitation and Development (LRRD) essentiellement dans les zones stables et sécurisées.

En particulier, le projet vise à promouvoir le système sanitaire national et le processus de décentralisation à travers le renforcement des équipes-cadres de Région (ECR), équipes cadres de District (ECD) et leur coordination avec les formations sanitaires (FOSA) et les services sanitaires des communautés.

Période indicative de démarrage : la fin du processus de sélection.

Lieu d'affectation : Bangui, avec des missions sur le terrain dans les zones d'intervention du programme selon les conditions de sécurité du pays.

Rémunération : le salaire, les avantages et autres conditions sont offerts conformément aux règlements AICS en matière d'emploi et barème des traitements du personnel international travaillant dans des bureaux à l'étranger. Salaire brut maximum par mois : 9.000 euros bruts / mensuels en fonction des qualifications et de l'expérience du candidat/e.

Contrat : conformément aux principes de la législation du travail italienne en vigueur, pour une période de 12 mois (éventuellement prorogée).



1. PRINCIPALES FONCTIONS

Le/la coordinateur/riche technique du programme s'acquittera de ses tâches et responsabilités sous la supervision et en étroite coordination avec le chef du bureau Soudan de l'Agence italienne pour la Coopération au Développement (AICS) et le coordinateur du programme de santé AICS RCA. Il / elle dirigera l'unité de gestion du programme en supervisant et en coordonnant les activités et en surveillant l'atteinte des résultats escomptés.

En particulier, le/la coordinateur/riche technique du programme sera directement responsable de :

- Assurer la gestion globale technique et administrative du programme.
- Assurer la liaison avec le ministère de la Santé afin d'assurer l'harmonisation complète et l'alignement de l'initiative aux politiques, aux stratégies et aux plans de santé nationaux.
- Assurer la liaison avec les parties concernées au niveau central et local, les institutions partenaires, les agences multilatérales internationales et les ONG, OSC et OCB.
- Assurer la liaison avec la délégation de l'UE en RCA
- Assurer la coordination et les synergies avec toutes les autres initiatives humanitaires et de développement mises en œuvre par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) et fournir une expertise pour un impact et des résultats optimaux
- Coordonner les composantes du programme relatives au renforcement des capacités institutionnelles ;
- Concevoir et mettre en œuvre le Plan Opérationnel Général conformément à l'Annexe I « Description de l'action et Description des tâches déléguées », en coordination avec les bureaux de l'AICS et avec le soutien de la PMU.
- Aider l'AICS à préparer les termes de référence pour la sélection des experts locaux à court et à long terme et à participer à leur sélection sur demande.
- Gérer le budget du programme.
- Coordonner la formulation technique des appels d'offres et des appels à propositions pour les marchés de subventions, de services, de travaux et de fournitures conjointement et en coordination avec le responsable (juridique) des achats et de l'administration et sous la supervision et la collaboration de l'AICS.
- Surveiller les aspects techniques et financiers liés aux contrats attribués.
- Assurer la préparation et la soumission en temps voulu de tous les rapports techniques et financiers à la demande de l'UE et de l'AICS.
- Assister les missions techniques et d'évaluation externes, y compris l'audit, et organiser/présenter toute la documentation requise.
- Promouvoir les activités de communication et d'information conformément aux lignes directrices de l'UE, et de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement y compris les cérémonies, les ateliers et les événements liés au programme.
- Contribuer à la mise à jour du plan du programme de communication et de visibilité en coordination avec le bureau AICS Bangui et AICS Khartoum
- Effectuer toute autre activité requise pour la bonne mise en œuvre du programme.



2. PROFIL DU CANDIDAT(E)

A. Critères essentiels

Formation

- Diplôme universitaire (niveau 7 du Cadre Européen des Certifications) dans des disciplines sanitaires (médecine, soins infirmiers, santé publique) ou dans des domaines liés à la coopération internationale, relations internationales, gestion de programmes. Les candidats/es peuvent se prévaloir des équivalences pour l'admission à la compétition publique, publiées sur le site internet du ministère de l'éducation, de l'université et de la recherche www.miur.it. Les autres diplômes du niveau 7 ou 6 du Cadre Européen des Certifications, CEC seront pris en compte s'ils sont associés à une expérience professionnelle qualifiée dans le secteur d'intervention du présent avis

Langues

- Connaissance de la langue française : niveau européen C1 (Passeport européen des langues)
- Connaissance de la langue italienne : niveau européen C2 (Passeport européen des langues)

Expériences et compétences requises

- Au moins cinq ans d'expérience professionnelle pertinente dans les programmes humanitaires / de développement dans le domaine de la santé / des services sociaux au sein d'organisations internationales et / ou d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux.
- Au moins trois ans d'expérience en tant que coordinateur de programme avec des responsabilités de gestion et de coordination avec des organisations internationales et / ou des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, y compris des OSC et des autorités locales.
- Maîtrise de l'usage des ordinateurs, notamment des programmes Microsoft (MS Word, Excel), des feuilles de calcul, des courriers électroniques (Outlook) et internet.

Autres

- Être en bon état de santé pour accomplir efficacement les tâches quotidiennes requises.
- N'avoir aucun conflit d'intérêt avec AICS et informer AICS si cette situation se modifie.
- Être âgé(e) de non plus de 67 ans lors de la signature du contrat.

B. Critères préférentiels

- Diplôme de troisième cycle (master-doctorat) en matière de santé / services sociaux / programmes de développement
- Bonne connaissance de la gestion du cycle de projet / de la théorie du changement
- Expérience dans la gestion des Conventions de Délégation avec l'UE
- Excellentes capacités de rapporter à l'écrit comme à l'oral en français et en italien
- Expérience au sein de projets en appui aux centres de santé primaires en pays en voie de développement.
- Expérience de travail avec la Coopération Italienne et connaissance des procédures (Ministère des Affaires Etrangère et de la Coopération Internationale DGCS/AICS)
- Connaissance des procédures de l'Union européenne (par exemple, UE-EuropeAid, Trust Funds) couvrant la gestion des fonds et les contrats d'aide extérieure de l'UE
- Expérience dans le pays.
- Être immédiatement disponible



3. EVALUATION DES CANDIDATURES

La sélection sera effectuée par une Commission d'Evaluation, nommée par le directeur du bureau de l'AICS Soudan, conformément aux critères suivants :

Formation, expériences, critères essentiels et préférentiels (maximum 70 points)

Vérification de la possession des conditions essentielles et préférentielles sur la base de la documentation présentée par le/la candidat/e, notamment en ce qui concerne les titres académiques obtenus et l'expérience professionnelle acquise. Le score maximum de 70 points sera attribué à l'évaluation du CV selon les modalités d'attribution spécifiées ci-dessous :

a. Critères essentiels (maximum 30 points) attribué avec les critères suivants :

- Diplôme universitaire niveau 7 du Cadre Européen des Certifications dans des disciplines sanitaires (médecine, soins infirmiers, santé publique) ou dans des domaines liés à la coopération internationale, relations internationales, gestion de programmes : **8 points**.
En alternative, autres diplômes niveau 7 ou 6 du Cadre Européen des Certifications associés à une expérience professionnelle qualifiée dans le secteur d'intervention seront considérés : **maximum 4 points**.
- Compétences linguistiques (français) **2 points** pour un niveau de connaissance C2, justifié par un certificat ou un diplôme de langue.
- Au moins cinq ans d'expérience professionnelle pertinente dans les programmes humanitaires / de développement dans le domaine de la santé / des services sociaux au sein d'organisations internationales et / ou d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux : **1 point pour chaque trimestre d'expérience continue accumulée au-delà de la période minimale de 5 ans : maximum de 8 points**.
- Au moins trois ans d'expérience en tant que coordinateur de programme avec des responsabilités de gestion et de coordination avec des organisations internationales et / ou des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, y compris des ONG et des autorités locales : **1 point pour chaque trimestre d'expérience continue accumulée au-delà de la période minimale de 3 ans : maximum de 12 points**.

b. Critères préférentiels (max. 40 points) attribué avec les critères suivants :

- Diplôme de troisième cycle (master-doctorat) en matière de santé / services sociaux / programmes de développement : **3 points pour doctorat, 2 points pour master, 1 point pour cours spécialisés pertinent à l'avis en objet : maximum de 4 points**.
- Expérience dans la gestion des Conventions de Délégation avec l'UE : **1,5 points par trimestre : maximum de 7 points**.
- Expérience au sein de projets en appui aux centres de santé primaires en pays en voie de développement : **1 point par trimestre : maximum de 5 points**.
- Expérience de travail avec la Coopération Italienne et connaissance des procédures (Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale DGCS/AICS) : **1 point par trimestre : maximum de 8 points**.
- Expérience de travail avec l'Union européenne (par exemple, UE-EuropeAid, Trust Funds) couvrant la gestion des fonds et les contrats d'aide extérieure : **1 point par trimestre : maximum de 11 points**.
- **Expérience dans le pays : 1 point per an d'expérience : un maximum de 5 points**.

La connaissance des langues (français et Italien) sera vérifiée lors de l'entretien.



La commission établira une liste de mérite et invitera **les cinq (5) premiers/ères candidats/es** ayant obtenu un score égal ou supérieur à **40 points** à tenir un entretien en français et en italien, qui pourra être organisé par téléphone ou via Skype.

La convocation à l'entretien sera envoyée par courrier électronique à l'adresse déclarée par le candidat au moment de la candidature. Les candidats/es non présélectionnés ne seront pas notifiés.

Entretien (maximum 30 points)

Le score de l'entretien sera attribué - à l'unanimité – par la Commission d'Evaluation.

Les candidats/es qui auront obtenu au moins **70 points** à la fin du processus de sélection seront inclus dans la liste finale des candidats/es admissibles. La liste sera valable pour 12 mois.

A évaluations équivalentes, le choix se fait sur le/la candidat/e le plus jeune.

4. COMMENT POSTULER

La soumission de la candidature dûment signée doit indiquer le numéro de l'avis de vacance de poste.

La demande doit être rédigée en français et comprendre obligatoirement le formulaire « Déclarations juridiquement Contraignante » conformément à l'article 46 du décret italien du 28.12.2000 n. 445, qui indique :

- a. Nom, prénom, date et lieu de naissance ;
- b. Résidence ;
- c. Citoyenneté/e ;
- d. Pour les citoyens/ennes italiens/ennes, indiquez le nom de la municipalité où le/la candidat/e est inscrit/e sur les listes électorales ;
- e. Absence de condamnations pour toutes infractions criminelles ou procédures pénales en cours ;
- f. Aucune implication dans les actions légales ou pénales en cours pour crimes contre l'administration publique ;
- g. Certificats d'études indiquant les dates d'émission et le nom des établissements d'enseignement ;
- h. Avoir acquis les expériences professionnelles indiquées dans le CV ;
- i. Pleine jouissance des droits politiques et civils ;
- j. Ne pas avoir été licencié pour faute par un bureau de l'administration publique ;
- k. Être en bon état de santé pour accomplir efficacement les tâches quotidiennes requises ;
- l. N'avoir aucun conflit d'intérêt avec AICS et informer AICS si cette situation se modifie.

Conformément à l'article 76 de la loi italienne D.P.R. 28.12.2000, n. 445, toute fausse déclaration entraînera des sanctions pénales.

La demande doit également inclure la documentation suivante :

1. Lettre de motivation en français signée ;
2. Copie du passeport en cours de validité ;
3. Curriculum vitae en français de trois pages maximum (en format Europass), signé,
4. Passeport des Langues signé



5. Trois références professionnelles dont une du dernier employeur (les référents seront contactés uniquement après l'entretien).

Pour chaque poste occupée, il est nécessaire d'indiquer dans le CV :

- Lieu de travail,
- Jour, mois, année de début et de fin de chaque expérience professionnelle, sous peine d'exclusion de l'expérience professionnelle dans l'évaluation des qualifications.

Le chevauchement temporel entre deux expériences professionnelles entraînera l'exclusion de l'une comme de l'autre expérience ; le/la candidat/e doit indiquer l'expérience la plus pertinente.

Le/la candidat/e doit également fournir un numéro de téléphone et un courrier électronique pour les communications. Il/elle doit signaler toute modification intervenue après la soumission de la candidature.

La demande de participation et toute la documentation doivent être reçues au plus tard le **20 Mars 2019 à 12h00** (heure de Khartoum) à l'adresse électronique suivante : recruitment.sudan@aics.gov.it

Nous encourageons les candidats/es à soumettre leur candidature bien avant la date limite.

L'objet de l'e-mail doit contenir le numéro de l'avis de vacance du poste.

5. EXCLUSION DES PROCÉDURES DE SÉLECTION

Les candidatures contenant les défauts suivants ne seront pas considérées :

- a. Les candidatures avec omission de toutes informations et documentations demandées dans le présent avis
- b. Les candidatures dépourvues des critères essentiels décrits au point 2 « PROFIL DU CANDIDAT(E) »
- c. Les candidatures non signées
- d. Les candidatures reçues après la date limite indiquée dans cette annonce

6. RÉSULTATS DE LA SÉLECTION

Seuls les candidats/es présélectionnés/ées seront informés/ées des résultats du processus de sélection.

7. PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Les candidats/es, sans ambiguïté, donneront leur consentement indubitable à l'utilisation de leurs données personnelles aux fins de ce processus de sélection (conformément au décret législatif italien 101/2018 GDPR).

8. CLAUSE DE PROTECTION

À tout moment du processus de sélection, AICS Khartoum a le droit, à sa seule discrétion, de mettre fin au processus de recrutement.

9. CODE ÉTHIQUE DE COMPORTEMENT

Le/la candidat/e devra respecter le code éthique de comportement disponible à l'adresse suivante : https://www.aics.gov.it/wp-content/uploads/2018/08/AICS_Codice_Etico_29AGO2018.pdf

Le Directeur du bureau AICS Khartoum
Vincenzo Racalbuto